



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 20 OCTOBRE 2022

Date de convocation :
13/10/2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt octobre à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

En exercice : 29

Présents : 24

Votants : 28

Étaient présents : Mmes Mrs, Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Caroline PAGÈS, Jérôme PARRILLA, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA, **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, Xavier BERAGUAS, Denis OLIVE, Maryse NOGUÈS, Claudie SERRE, , Caroline MERLE, Jean-Louis LIGAT, Evelyne FUENTES, Thierry COMES, Yasine SEBAHOUI, Danielle POUDADE, Jean-Philippe LECOINNET, Vanessa DENAYRE, Nicole HERISSON, Daniel RENOULEAU, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Armande IGLESIAS (pouvoir à Evelyne FUENTES), Damien OTON (pouvoir à Annabelle ALESSANDRIA), Mélissa OBBIH (pouvoir à Caroline PAGÈS), Clara ROSE (pouvoir à Claude AYMERICH).

Absent : Georges LLOBET

M. Yasine SEBAHOUI a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022/43 : INSTALLATION DE M. COURCELLE BERNARD DANS SES FONCTIONS DE CONSEILLER MUNICIPAL.

Le Maire expose que suite à la démission en date du 23 juin 2022 de M. Georges LLOBET de son mandat de conseiller municipal, le poste ainsi devenu vacant doit être pourvu par le candidat venant immédiatement après le dernier élu de cette liste conformément aux dispositions de l'article L.270 du code électoral.

M. COURCELLE Bernard, suivant de la liste « Pour que vive Ille » va lui succéder pour siéger au conseil municipal.

Le Maire lui remet la charte de l' élu local et une copie du chapitre du code général des collectivités territoriales consacré aux « conditions d'exercice des mandats locaux ».

Le conseil municipal prend acte de l'installation de M. COURCELLE Bernard dans ses fonctions de conseiller municipal.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 20 octobre 2022

Le Maire

William BURGHOFFER

